



**2050.do**

**RAPPORT ANNUEL ENTITÉ**  
**Article 29 Loi Énergie Climat**



**Exercice 2024**

Publié le 27 juin 2025





## SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>A. Démarche générale de la SGP 2050.do en matière de prise en compte des critères ESG dans sa politique d'investissement .....</b>	<b>3</b>
<b>A.1. Résumé de la démarche .....</b>	<b>3</b>
<b>A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement .....</b>	<b>9</b>
<b>A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci.....</b>	<b>9</b>
<b>B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu des articles 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).....</b>	<b>10</b>



## Préambule

L'article 29 de la Loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 dite Loi Energie Climat (LEC) impose notamment aux sociétés de gestion de portefeuille de publier un rapport répondant aux exigences de transparence en matière ESG des investisseurs tout en associant les exigences prévues par le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Ce rapport est établi par 2050.do conformément aux dispositions prévues au V de l'article D.533-16-1 du Code monétaire et financier pour les organismes ayant moins de 500 millions d'euros de total de bilan ou d'encours.

### **A. Démarche générale de la SGP 2050.do en matière de prise en compte des critères ESG dans sa politique d'investissement**

#### **A.1. Résumé de la démarche**

2050.do a développé le "Système 2050", fondé sur le constat suivant :

- Il est urgent de faire émerger un futur fertile et financer les initiatives qui garantiront les cinq « essentiels » (les « **Essentiels** ») pour chacun d'ici 2050 : s'alimenter sainement (« Eat enough and well »), prendre soin de son corps et de son esprit (« Take care of body and mind »), favoriser l'apprentissage et la créativité (« Empower learning and creativity »), habiter durablement la terre (« Live and produce sustainably ») et mettre la confiance au cœur de l'économie (« Put trust at the heart of the economy »).
- Le Système 2050 a été conçu à cette fin, afin de donner du souffle, de la confiance et les moyens humains, technologiques, juridiques, culturels et financiers – en un mot la puissance d'agir – à celles et ceux qui œuvrent à réaligner leur action avec ces Essentiels en vue de façonner un futur fertile ; en particulier, de financer et d'accompagner des entreprises alignant leurs intérêts économiques avec ceux de la société, de la planète et des générations futures, grâce à l'évolution de leurs modèles économiques, de leurs relations écosystémiques, de leur gouvernance, de leurs méthodes de management et d'évaluation de risques et des performances financière, environnementale et sociale (les « Entreprises Alignées »).
- Il convient, dès lors, de développer autour de chaque entreprise financée, du Système 2050 lui-même, et plus globalement autour de chaque Essentiel, des écosystèmes alignés grâce au financement et au soutien de ressources partagées permettant aux parties-prenantes de ces écosystèmes de collaborer, d'innover,



de mettre en commun leur savoir, de développer des infrastructures matérielles, humaines ou immatérielles ouvertes, et de promouvoir les pratiques d'alignement ou les solutions permettant de contribuer aux Essentiels (les « Actifs Écosystémiques »). Les activités de recherche, de promotion, de démocratisation des modèles de financement, de gouvernance et de valorisation d'Entreprises Alignées et/ou d'Actifs Écosystémiques représentent elles-mêmes des Actifs Écosystémiques, tout comme la pérennisation de leur mode de financement au sein du Système 2050.

Fort de ce constat, le Système 2050 veut créer les conditions de sa croissance fertile, de sa résilience et nourrir son propre écosystème. Cette dynamique se matérialise à ce jour sous la forme de :

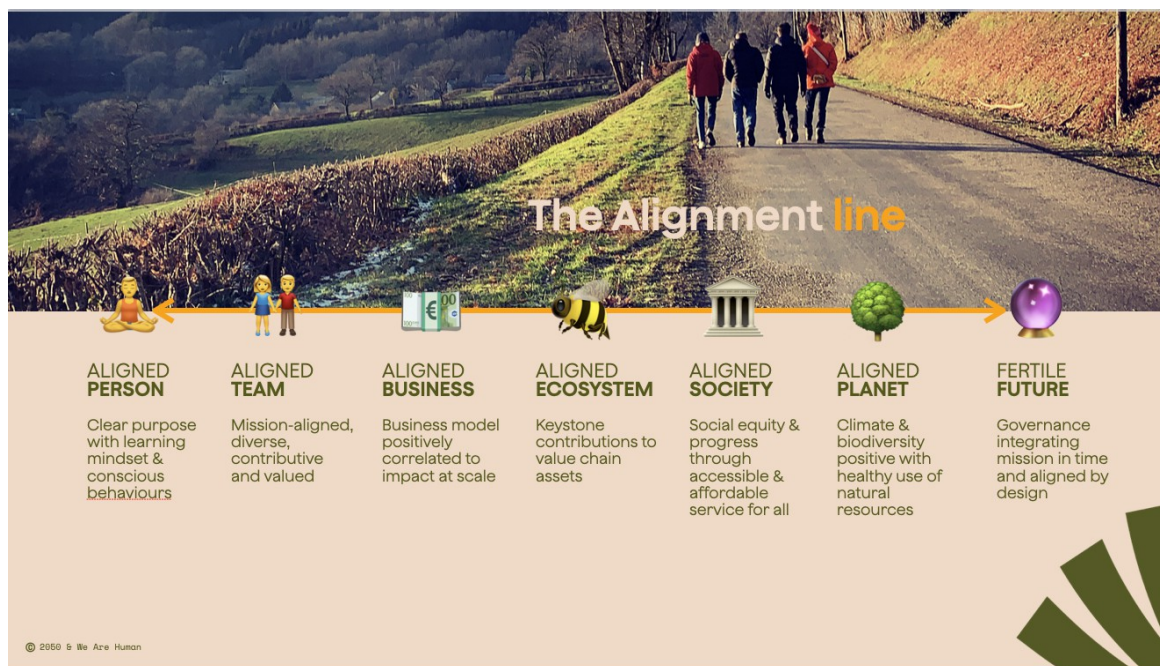
- 2050.do, une société par actions simplifiée regroupant l'équipe portant le Système 2050. Afin d'assurer la stabilité de son actionnariat et la poursuite sans discontinuité de ses objectifs. 2050.do est contrôlée par le fonds de pérennité 2050.stewards.
- 2050.common, une association régie par la loi de 1901 ayant vocation à constituer, financer et/ou animer les Actifs Écosystémiques identifiés par 2050.do.
- 2050.ventures, un fonds « evergreen » sous la forme d'une société de libre partenariat (SLP) conçue pour investir dans des entreprises alignées sélectionnées par 2050.do en application de sa stratégie d'investissement et complétée, le cas échéant, par des véhicules de co-investissement dédiés (2050.coinvest FPCI avec compartiments) gérés par 2050.do. Son associé commandité est 2050.gp.

Il est précisé, à toutes fins utiles, que le mode opératoire décrit ci-dessus est susceptible d'évoluer en fonction des besoins du Système 2050

### **1. Financer un futur fertile et mesurer notre impact grâce à notre méthodologie d'Alignement.**

#### **Financer des entreprises alignées :**

2050.do investit exclusivement dans des Entreprises Alignées ou engagées dans un processus d'alignement. Cela est rendu visible par la progression des Indicateurs Clés d'Alignement (Key Alignment Indicators ou Key Alignment Performance Indicators – KAI ou KAPI) décrits sur la ligne d'Alignement présentée ci-dessous. Ces KAPIs aident 2050 à évaluer l'engagement des fondateurs et des équipes, l'alignement du modèle économique, le potentiel d'impact systémique, en particulier du point de vue social, de l'empreinte positive sur la planète, de la gouvernance et de la solidité de la mission de l'entreprise.



### Développement de notre méthodologie d'Alignement : partenariat 2050.do et We Are Human :

Le développement de la méthode d'Alignement s'inscrit dans notre ambition de faire coïncider le succès commercial avec un impact positif sur le monde. Le partenariat avec We Are Human a permis de réaliser des progrès décisifs.

2050.ventures accompagne activement les sociétés de son portefeuille dans la co-construction de leur propre stratégie d'alignement, et évalue les progrès réalisés grâce à des indicateurs clés de performance d'alignement (KAPIs).

Le développement de la méthode d'Alignement introduit deux méthodologies principales :

1. **Méthode d'investissement aligné** : destiné aux investisseurs, cet outil permet d'évaluer le potentiel d'alignement des entreprises lors du processus de décision d'investissement.
2. **Méthode Entreprise Alignée** : conçue pour les sociétés en portefeuille, elle permet d'identifier et décortiquer les tensions internes et externes à travers une étape de diagnostic des tensions. Cette méthode favorise un réalignement stratégique vers des intérêts communs et des résultats gagnant/gagnant pour toutes les parties prenantes.

Au cours du développement de notre méthodologie d'Alignement, nous avons cartographié les principaux référentiels d'impact utilisés à grande échelle et avons identifié les éléments dont nous pouvons nous inspirer. Nous avons également approfondi notre connaissance de la réglementation européenne SFDR afin de construire notre politique ESG et d'impact de la manière la plus efficace possible en l'intégrant directement



à notre méthode d'Alignement.

Pour que ces indicateurs soient utiles et liés à la performance réelle ainsi qu'aux risques de l'entreprise, nous travaillons en collaboration avec l'équipe dirigeante, pour identifier sur chacune de ces dimensions quels indicateurs sont les plus pertinents. Cette évaluation est réalisée grâce à notre micro-méthode d'Alignement la "Alignment Timeline".

Zoom sur la "Alignment Timeline" : cette micro-méthode permet aux fondateurs et aux dirigeants d'entreprises de définir leurs objectifs à long terme sur chaque dimension d'Alignement, d'affiner la mission de leur entreprise et de développer un plan d'action à court et moyen terme pour atteindre les objectifs d'Alignement long terme.

Sur les dimensions "Planète" et "Société", nous avons utilisé une autre micro-méthode d'Alignement : l'évaluation d'impact à 360°. Nous demandons aux équipes dirigeantes de réfléchir à leur potentiel impact positif et négatif à grande échelle sur les Essentiels de 2050 :

1. s'alimenter sainement
2. prendre soin de son corps et de son esprit
3. favoriser l'apprentissage et la créativité
4. habiter la terre et produire durablement
5. mettre la confiance au cœur de l'économie

Nous avons également pris en compte lors de l'exercice 2024 l'analyse de la plateforme indépendante Upright, via son indicateur de Net Impact, pour chacune des sociétés du portefeuille de 2050.ventures.

Il est important de noter que nous poursuivons le développement de notre méthodologie d'Alignement par itérations successives.

## **2. L'équipe 2050 et la méthodologie d'Alignement**

Initialement développée par Marie Ekeland, la méthodologie d'Alignement est portée par plusieurs membres de l'équipe 2050.

Au cours de l'Exercice 2024, aucun changement statutaire n'a eu lieu au sein de la société de gestion 2050.do.

Sur le sujet de la mesure de l'impact, nous avons défini notre stratégie avec Kaja Lilleng, chercheuse spécialisée sur les méthodes de valorisation de l'impact à l'Université Aalto d'Helsinki et nous sommes rapprochés du Stockholm Resilience Centre pour tester leur méthodologie de mesure des indicateurs environnementaux essentiels (Essential Environmental Impact Variables) à notre portefeuille.

Côté alignement, nous avons déployé la méthodologie, accompagnés par l'équipe de We Are Human auprès de plus des trois-quarts du portefeuille de 2050.ventures.



La plateforme Sweep nous a permis la collecte et l'analyse des PAI et des principaux indicateurs de performance alignée (KAPIs) et de pouvoir mesurer l'évolution et pointer des zones d'amélioration. La plateforme Upright nous a permis d'avoir une évaluation rigoureuse et indépendante de l'impact net de 2050.ventures à 360° ainsi que de celui de l'ensemble de nos entreprises et de pouvoir le comparer à des pairs.

Par ailleurs, la méthodologie d'Alignement est utilisée par les membres de l'équipe d'investissement avec les entreprises auprès desquelles ils interviennent.

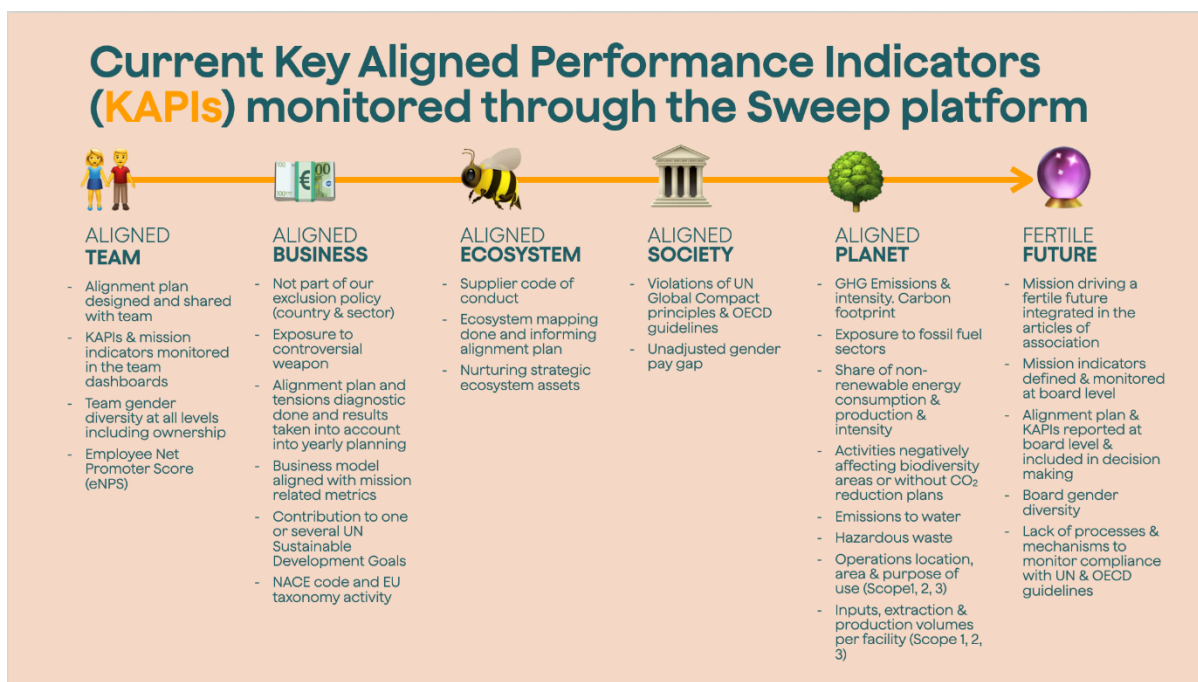
### **3. Intégrer les KAPIs dans les opérations et la gouvernance de l'entreprise**

Nous avons appris à impliquer avec succès les équipes dirigeantes dans l'utilisation de notre méthode d'Alignement pour résoudre leurs tensions opérationnelles et/ou stratégiques. Une fois les solutions identifiées, l'étape suivante consiste pour les dirigeants à établir leurs nouveaux indicateurs de performance pour vérifier que leurs principaux objectifs d'impact positif sont atteints et s'assurer que leurs impacts négatifs potentiels sont minimisés. Les KAPIs sont suivis à différents niveaux :

- Dans un **tableau de bord mensuel** utilisé par les équipes opérationnelles et stratégiques ;
- Dans les **rapports au conseil d'administration** : afin que le conseil d'administration puisse prendre des décisions alignées, les principaux KAPIs peuvent être intégrés aux rapports fait au conseil d'administration. Suivre les indicateurs d'alignement fait partie des missions du conseil d'administration ;
- Dans les **analyses d'impact de 2050** : certaines mesures seront demandées par la société 2050.do sur une base annuelle pour calculer l'impact global de son portefeuille sur les variables d'impact essentielles.
- Dans les **contrôles annuels liés aux exigences réglementaires** : la collecte des PAI (Principal Adverse Impact – indicateurs clés utilisées pour mesurer les impacts négatifs) fait partie de la collecte annuelle des données "Alignement".



La liste exhaustive des KAPIs collectées par 2050.do via la plateforme Sweep en 2024 est la suivant :



#### 4. Project Align! : publication de notre méthodologie d'alignement co-développée avec We Are Human

Lors de l'exercice 2024, une version beta de la méthodologie d'alignement co-développée avec We Are Human, l'équipe à l'origine de Kahoot! a été publiée sur le site [Project Align!](https://project-align.com) Cette première version inclut sept micro-méthodes qui peuvent être utilisées individuellement pour résoudre les tensions qui auront été diagnostiquées. Voici les trois principaux objectifs pour leur utilisation :

### A keystone ecosystem asset designed for founders first

Still in development, this open project, accessible at <http://project-align.com> helps founders grow their company in an aligned manner whenever core decisions need to be taken

#### 1. PLAN ANNUALLY

Plan strategically while ensuring both alignment on long-term vision & goals and short-term tensions solving. Translate plan operationally and align team, board, ecosystem & value chain

#### 2. PREPARE FOR FUNDRAISING

Prepare at best for fundraising by both identifying key tensions and reframing them into opportunities and building the mid- and long-term alignment plan

#### 3. DEFINE YOUR KEY ALIGNED PERFORMANCE INDICATORS

Design your 360° impact map and your alignment plan to define your Key Aligned Performance Indicators and ensure you measure your triple performance based on the most advanced science & regulation and share it with your board & team





La méthodologie a vocation à s'enrichir en 2025 et dans les années qui viennent par 2050 et son écosystème, Project Align!

La micro-méthode "360° Impact Map" a notamment été développée et testée en 2024 pour évaluer l'impact positif et négatif d'une entreprise donnée, avant ou après investissement, sur tous les Essentiels.

### **A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement**

2050.do informe ses investisseurs par le biais des rapports trimestriels et annuels sur ses fonds. Le rapport annuel comporte une partie dédiée aux critères ESG pris en compte à travers la méthode d'Alignement.

2050.do produit les rapports périodiques SFDR pour 2050.ventures et les communique à ses investisseurs.

L'équipe 2050.do organise au moins une fois par an un évènement pour ses investisseurs (en ligne ou en présentiel), les sujets de durabilité y sont systématiquement abordés.

Enfin, le site web [www.2050.do](http://www.2050.do) a vocation à présenter le fonds, la stratégie d'investissement ainsi que les informations réglementaires comme la politique d'engagement actionarial de 2050.do et le rapport annuel de la politique d'engagement actionarial. Le site web 2050.do est également utilisé pour diffuser le savoir (knowledge) acquis par l'équipe sur les Essentiels du Système 2050 et sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance.

### **A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci**

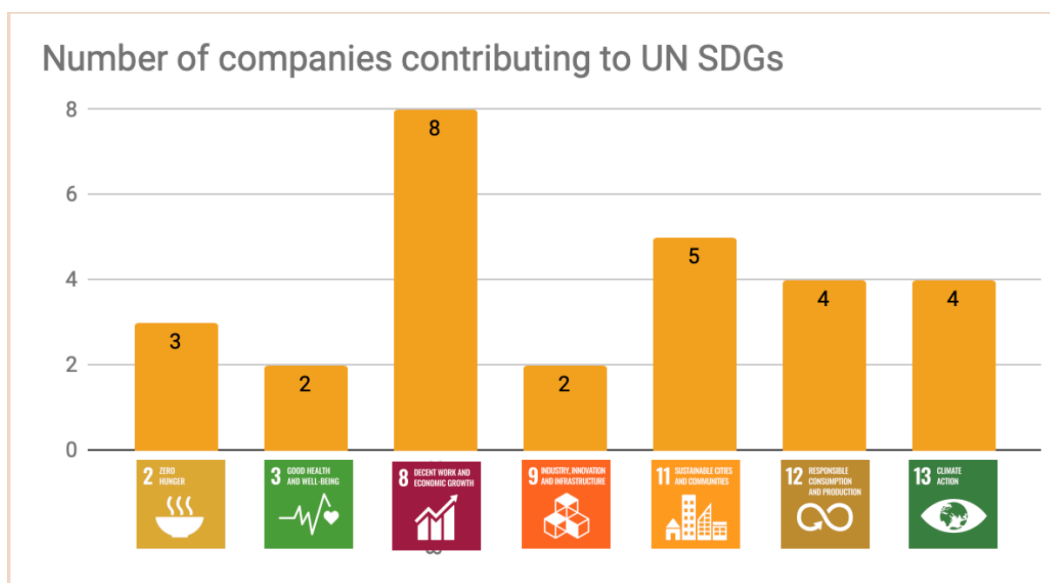
2050.do est adhérent de France Invest et de France Digitale.

2050.do est signataire de la charte des investisseurs pour la croissance de France Invest, des PRI (Principles for Responsible Investment) de l'ONU.

L'équipe de gestion accompagne, à travers sa méthode d'Alignement, les entreprises de son portefeuille dans l'identification de leur contribution aux objectifs de développement durable



(ODD) définis par l'ONU. Le graphique ci-dessous présente pour chaque ODD le nombre d'entreprise du portefeuille y contribuant en 2024. A noter : une même entreprise peut contribuer à plusieurs ODD.



## **B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu des articles 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)**

Parmi les trois fonds gérés par 2050.do, 2050.ventures est un fonds “evergreen” poursuivant un objectif d’investissement durable et est classé Article 9 de SFDR. 2050.ventures n’a investi dans aucune entreprise active dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l’acte délégué en vertu de l’article 4 du Règlement Disclosure (SFDR).

Fonds	Classification SFDR	% Actifs durables du fonds
2050.ventures	Article 9	88% *

\* les actifs “non durables” du fonds 2050.ventures correspondent exclusivement à une poche de liquidité, un solde de trésorerie positif principalement investi dans des OPCVM classés SFDR article 8 depuis 2023.